



L'Institut International de Lancy, école privée internationale, accueille plus de 1500 élèves de différentes nationalités, de la maternelle à la terminale et propose les programmes français et le curriculum IB. Dans cet environnement multiculturel, l'Institut offre un enseignement de qualité, adapté au XXIème siècle.

L'Institut recrute un/une :

Assistant/e scolaire anglophone

Section bilingue primaire

Missions principales

- Encadrer les activités planifiées par les différents enseignants ;
- Préparer et ranger le matériel nécessaire aux activités ;
- Surveiller les élèves dans les déplacements, les temps de récréation et de repas ;
- Accompagner les classes lors des sorties scolaires ;
- Remplacer ponctuellement l'enseignant(e) sur demande du responsable.

Qualifications et compétences souhaitées

- Langue anglophone souhaitée ;
- Bonne maîtrise du français souhaité ;
- Compétences de base dans l'utilisation des outils informatiques (iPads et écrans interactifs) ;
- Connaissances du développement de l'enfant ;
- Savoir identifier les besoins des enfants à partir de 3 ans ;
- Compétences de base en français et mathématiques pour pouvoir apporter une aide aux élèves ;
- Être capable de travailler en équipe et de comprendre les rôles et responsabilités en classe.

Un atout :

- Expérience de travail avec des enfants de moins de 12 ans ;
- Diplôme supérieur dans le domaine de la petite enfance ;
- Compétences particulières liées à des activités littéraires, scientifiques, manuelles ou artistiques.

Type de contrat

Contrat de durée déterminée du 19 août 2025 au 31 août 2026

Taux d'occupation

95% - 38.25 heures hebdomadaires durant les périodes scolaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi 7h45-16h30, mercredi 7h45-13h00

Entrée en fonction

20 août 2025 (journée d'accueil des nouveaux collaborateurs le 19 août 2025)

Documents requis

Curriculum Vitae
Lettre de motivation
Copie des diplômes
Éventuels certificats de travail ou attestations

Documents à fournir en cas d'engagement

Passport suisse, européen ou autorisation de travail valable
Extraits de casier judiciaire classique et spécial

Seules les candidatures correspondant aux critères requis seront traitées. Sans retour de notre part sous trente jours, nous vous prions de bien vouloir considérer que votre dossier n'a pas été retenu.

14 avril 2025